le vrai père du pauvre. On se rappelle l'adresse honorable que lui a faite, il y a 2 ans le corps de commerce à Salonique, lorsqu'il a cessé d'avoir la ferme des douanes de la Macédoine et de la Thessalie. Pendant les huit ans qu'il l'a eue, pas une seule réclamation n'a été faite.

M. Edouard Grasset, jusqu'ici consul de la République française à Salonique, a été destiné au poste consulaire à l'Ile Maurice, en remplacement de M. Faucher qui viendra occuper le poste de Salonique. M. Grasset partira d'ici à la fin du mois ; en attendant l'arrivée de son successeur, M. Battus, chancelier du consulat, gérera les affaires.

M. Pierre Licaris, vice-consul hellénique à Serres, est arrivé hier à Salonique pour affaires de service.

Jeudi dernier, le cadavre d'un palefrenier d'Atta bey a été trouvé dans la mer, après deux ou trois jours d'absence, sans qu'on ait pu découvrir encore l'assassin. Cet assassinat a été commis près de Calamarie. On suppose que la victime portait sur elle, en argent monnayé, le fruit de ses économies, et que, pour lui enlever, on lui aura tendu un guet-à-pens.

M. Pédros Asianian, *moubayadji* à Monastir, se rend, par le pyroscaphe ottoman partant demain matin, à Constantinople, dans le but de prendre et d'amener sa famille.

La poste de l'intérieur ne nous a rien apporté de saillant cette semaine.

Jeudi, à deux heures après le coucher du soleil, nous avons eu un commencement d'incendie au bazar des *tchibouktchis*, non loin des vendeurs de poudre à tir et du quartier franc. Des coups de pistolet et un coup de canon ont donné l'alarme. Une petite boutique de papetier a brûlé seulement, grâce aux secours arrivés à temps et à l'absence de vent. On attribue cet accident à une pipe mal secouée ou à un cigare mal éteint.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

(Paris, 30 mai.)

On lit dans le *Sémaphore* :

« La question de la révision de la Constitution commence à agiter le pays. C'est le 28 mai que les propositions ont pu être légalement faites à l'Assemblée législative. Depuis assez longtemps des députés déposent des pétitions à ce sujet ; mais jusqu'ici le nombre des pétitionnaires n'est pas très-considérable. Il est néanmoins à présumer que le nombre en augmentera beaucoup d'ici à quelques jours.

« Les grandes fractions de l'Assemblée se sont déjà prononcées.

« Les républicains de toutes les nuances repoussent la révision, n'espérant pas que leur parti puisse avoir la majorité dans cette grande épreuve.

« La réunion légitimiste de la rue de Rivoli a déclaré qu'elle accepterait la révision ; mais pour elle, les mots de révision *totale* ne pouvaient signifier que l'alternative ainsi posée :—République ou monarchie légitime.

« Les bonapartistes qui ne veulent que la prorogation des pouvoirs de M. Louis Bonaparte, adoptent la formule de la révision *partielle*.

« Mais la réunion des Pyramides composée d'Elyséens et d'anciens orléanistes, après bien des tâtonnements, a arrêté une résolution dans laquelle on se trouvera et l'une ni l'autre de ces deux expressions, qu'elle trouve par trop significatives.

La commission de l'Assemblée chargée d'examiner les propositions de MM. Moulin et Morin, concernant les propositions sur la révision de la Constitution, a terminé le 27 son travail. Elle a décidé, ainsi que nous l'avons dit, que la commission spéciale à laquelle seront renvoyées toutes ces propositions sera composée de quinze membres et ne durera que jusqu'au premier vote de l'Assemblée.

Quant au délai dans lequel les propositions pourraient être reproduites, la commission a adopté le délai de trois mois fixé par le règlement.

M. Moulin a été nommé rapporteur et a présenté son rapport le 28. L'urgence a été déclarée.

La deuxième délibération sur la loi organique de la garde nationale est terminée. Après avoir adopté rapidement les 120 articles dont se compose le projet, l'Assemblée a décidé qu'elle passerait à la troisième délibération.

ANGLETERRE.

La Chambre des Communes a continué, le 27, la discussion du bill des titres ecclésiastiques en comité de toute la Chambre. Plusieurs amendemens, présentés dans le but de neutraliser les effets du bill, ont été rejetés à des majorités considérables. Dans un vote où la discussion a été de nouveau portée sur le terrain des principes généraux, la majorité en faveur du bill a été de 344 contre 59. Les débats ont dû continuer le 28.

Dans sa séance du 27, la Chambre des Communes a ajourné au jeudi suivant les débats sur une proposition demandant un vote de censure contre le ministère, pour avoir approuvé la conduite de lord Torrington comme gouverneur de Ceylan.

On lit dans le *Morning Chronicle* :

« Le grand jury de l'Exposition continue, avec tout le soin qu'elle mérite, l'œuvre importante qui lui est confiée. Il est divisé, comme on sait, en trente sections, et chaque section s'est aussi subdivisée en plusieurs groupes. Tous les articles sont examinés les uns après les autres. Les exposants sont admis à présenter verbalement ou par écrit les observations qu'ils croient nécessaires pour éclairer la religion du jury. Il faudra bien six semaines encore avant que l'examen des articles soit terminé.

« Un membre de chaque jury spécial sera chargé de rédiger un rapport sur les articles soumis à l'appréciation du jury. Le choix du rapporteur est recommandé comme une affaire de haute importance, et attendu que les rapports doivent être développés et circonstanciés, qu'ils seront sans doute publiés, ils formeront la description la plus exacte de l'état de l'industrie de toutes les nations. Lorsqu'un jury sera arrivé à une décision sur une récompense à décerner, cette décision sera soumise à une assemblée de tous les jurés du même groupe, pour recevoir confirmation. Les récompenses seront décernées sans aucune acception de nationalité. Suivant le vœu exprimé par la commission royale, les médailles indiqueront les différens genres de mérite seulement, et non les divers degrés du mérite général de chaque. Les jurys n'auront à décerner que la médaille de première classe et la médaille sera décernée par le conseil des présidens, sur recommandations adressées par les jurys spéciaux. »

ALLEMAGNE.

AUTRICHE.

Le ministre du commerce, M. de Bruck, a donné sa démission, qui a été acceptée. Il est remplacé par M. de Brum-Gartner, chef d'une direction au ministère du commerce, et qui a pris une part active à la rédaction du nouveau tarif autrichien. Le feld-maréchal Radetzky est arrivé de Vérone et se rende aux manœuvres d'Ollmütz.

La ville d'Ollmütz a été illuminée brillamment lors de l'arrivée, le 26, de S. M. l'empereur, qui a parcouru en voiture les rues, suivi du cortège formé par les généraux présens, et accueilli par les acclamations du peuple qui se pressait autour de la voiture de S. M., à côté de laquelle se trouvait à cheval M. le gouverneur comte Lazansky.

Tous les fonctionnaires et délégués municipaux ont été présentés à l'empereur, qui s'est entretenu avec eux sur les affaires communales et a adressé à chacun d'entre eux des paroles obligeantes en n'omettant pas de faire allusion à la loyauté des habitans de la ville, qui s'est éprouvée dans les conjonctures les plus difficiles.

On écrit de Vienne, le 18 mai, à la *Gazette des Postes* de Francfort :

« Lors de l'ouverture des conférences de Dresde je vous ai écrit que le renouvellement de la sainte alliance était imminent, et que les trois monarques se réuniraient dans cette ville. Plus tard on abandonna cette idée. On voulait voir d'abord quel serait le résultat des conférences de Dresde pour agir ultérieurement sur cette base. Ce moment est venu. Les conférences sont closes. On a appris à se connaître dans les discussions, et maintenant on pourra en s'entendre à Francfort. La Russie n'a jamais demandé un congrès européen, mais seulement une entrevue personnelle entre les souverains à Varsovie. Il avait été question d'abord de ne clore les conférences de Dresde qu'après la conférence de Varsovie, à laquelle le prince de Schwartzenberg devait assister, et non pas l'empereur. On a changé d'idée la veille du départ du prince de Schwartzenberg. Le prince se rendra néanmoins à Varsovie, et accompagnera à Ollmütz les hôtes illustres de l'empereur. »

PRUSSE.

La *Gazette de Prusse*, journal semi-officiel du cabinet, contient dans son numéro du 24 mai un article destiné à calmer les appréhensions que l'entrevue du roi de Prusse avec l'empereur de Russie pouvait faire naître chez les amis du système constitutionnel. Il déclare en même temps comme tout à fait dénués de fondement tous les bruits répandus par les journaux démocratiques sur les projets hostiles des puissances du Nord contre la France. D'après la *Gazette de Prusse*, ces puissances se borneraient à se tenir sur la défensive.

La Diète germanique s'occupera d'abord de régler les rapports fédéraux militaires. On adoptera pour base certaines résolutions de la Diète des 21 avril 1821 et 11 juin 1822. Comme le recensement de la population n'a pas été fait, il faudra, pour former l'armée fédérale, prendre pour base la matricule incomplète de 1818, qui avait fixé les contingens. La population était de 30 millions 164,392 âmes, et l'armée de 303,400 hommes. La réserve formait 1/6 pour 100. L'armée fédérale sera commandée, outre un général en chef, par un lieutenant-général nommé par la Diète.

On lit dans le *Journal des Débats* du 29 :

« Le roi de Prusse est de retour à Berlin ; il a dû quitter Varsovie pour présider à l'inauguration de la statue de Frédéric II, qui aura lieu samedi prochain 31 mai. Frédéric-Guillaume IV est le petit-neveu du grand Frédéric que l'on convoque avec raison comme le véritable fondateur de la monarchie prussienne. C'est à Frédéric II que la Prusse doit sa gloire militaire, ses institutions et sa prépondérance dans le nord de l'Allemagne. La cérémonie du 31 mai sera pour la Prusse une grande fête nationale à laquelle ne pouvait point manquer la présence de son souverain.

« Le frère du roi de Prusse, le prince Frédéric-Guillaume, prince royal, doit arriver aujourd'hui même à Berlin. Il sera présent à l'inauguration. Il a dû quitter Londres avant-hier. Le prince était venu en Angleterre pour visiter la reine Victoria et le prince Albert, à l'occasion de l'Exposition des produits de l'industrie.

« Le roi de Prusse a eu qu'à se féliciter de son séjour à Varsovie : il a reçu l'accueil le plus empressé, le plus amical, de l'empereur Nicolas et de l'impératrice Alexandra. On sait que l'impératrice, autrefois princesse Charlotte de Prusse, est la sœur du roi Frédéric Guillaume. Les bons rapports de famille, qui semblaient s'être refroidis dans ces derniers temps entre les deux souverains, sont aujourd'hui parfaitement rétablis, à la grande satisfaction de l'impératrice, dont on connaît la tendresse pour son frère. L'empereur a conduit le roi son beau-frère dans l'un de ses châteaux, situé à une petite distance de Varsovie, dont il tenait à lui faire les honneurs, et où ils ont passé trois jours avec l'impératrice dans une grande intimité. Cette affection de l'empereur a été fort remarquée à Varsovie. L'empereur, cependant, n'ira point à Berlin.

« Le public se montre moins satisfait : l'attitude du roi envers l'empereur son beau-frère blesse quelques susceptibilités. Au se plaint du rapprochement qui s'est opéré à Varsovie, mais on observe que les bons procédés ont été du côté du roi, et l'on se demande pourquoi l'empereur n'est point venu à Berlin dans cette occasion solennelle. On dit qu'il devait bien ce témoignage d'estime à la nation prussienne, dont il désire l'alliance, et cette déférence pour le grand homme dont la famille est aussi la sienne.

« C'est hier 27, que l'empereur de Russie a dû quitter Varsovie pour se rendre à Ollmütz. Il rencontrera dans cette ville l'Empereur François-Joseph d'Autriche. Les deux empereurs assisteront aux manœuvres des grands corps d'armée qui ont été réunis à Ollmütz par les soins de l'empereur d'Autriche, ils passeront la revue de ces troupes, qui présentent, dit-on, un effectif de plus de 60,000 hommes, tous vieux soldats éprouvés par les dernières guerres et de la plus belle tenue. L'empereur d'Autriche sera accompagné du prince de Schwartzenberg, ministre de la maison impériale et de l'intérieur et président du conseil, et du prince Windisch Gratz, feld-maréchal, qui en 1848 et en 1849, avait été investi du commandement en chef de toutes les troupes autrichiennes à la seule exception de l'armée d'Italie. Le prince Windisch-Gratz figurera probablement les grandes manœuvres de l'armée.

« Le roi de Prusse n'ira point à Ollmütz. C'est encore un sujet de mécontentement pour le public de Berlin qui souffre de cet éloignement et puis s'inquiète de ce qui pourra être réglé entre les deux empereurs en l'absence de son souverain. »

DRESDE.

Dans la séance de clôture des conférences ministérielles, un membre a proposé de publier le procès-verbal ; mais la majorité n'a point adopté la motion. Quant à la question de l'entrée de toute l'Autriche dans la Confédération, la solution en a été abandonnée à la décision du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche, dans leur conférence à Varsovie et à Ollmütz ; elle ne rencontrera aucune opposition à la Diète germanique si les cabinets de Vienne et de Berlin sont d'accord.

DANEMARK.

Le journal *Flyeposten* annonce que S. M. le roi a jugé à propos d'ajourner son voyage dans le Sleswig. Les commissaires fédéraux agissent comme ils jugent à propos dans le duché de Holstein. Ils ne consultent ni le général Bardenfleth ni le comte Criminil. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que le roi de Danemark ait protesté, en sa qualité de duc de Holstein, contre la formation du contingent holsteinois par les commissaires, et déclaré qu'il le changerait aussitôt qu'il aurait repris l'exercice de ses droits.

BELGIQUE.

On lit dans l'*Émancipation* belge du 28 mai :

« Les bruits sur la crise ministérielle ont perdu tout leur intérêt. L'opinion que les ministres démissionnaires vous reprendre leurs portefeuilles est générale. Toutefois on parle de la retraite d'un des ministres comme possible. Ce ministre n'est pas M. Frère. »

ESPAGNE.

La *Patrie* publie la dépêche télégraphique suivante :

« *L'ambassadeur de France à M. le ministre des affaires étrangères.*

« Madrid, 24 mai 1851, quatre heures du soir.

« Le marquis de Miraflores vient d'être nommé ministre des affaires étrangères. »

PORTUGAL.

On lit dans le *Globe* du 24 mai :

« Il est arrivé à Paris des lettres de Lisbonne du 14 mai. Le duc de Saldanha a écrit au ministre anglais à Lisbonne, déclarant que son intention était de maintenir le trône constitutionnel de donna Maria. Il donne le démenti le plus formel aux bruits qui ont couru tant à Porto qu'à Lisbonne de son désir de forcer la reine à abdiquer. Il déclare que son but, en s'arrêtant à Porto, était de réunir un nombre suffisant de troupes pour lui permettre de réprimer toute tentative contre la tranquillité publique qui pourrait avoir lieu au moment de son arrivée à Lisbonne. Il ajoute que presque toutes les troupes sont embarquées, et qu'il espère être à Lisbonne le 15 mai.

« La reine lui a écrit pour le presser d'arriver à Lisbonne ; elle est prête à faire toutes les concessions qu'il pourra demander, de sorte que la Charte puisse être désormais une vérité, sans être exposée à de mauvaises interprétations. Elle sera charmée de profiter de ses conseils et de son expérience, et elle consultera en tout ce qu'il propose pour la formation d'un cabinet.

« Le duc a répondu qu'il était tout disposé à se mettre aux ordres de la reine, et il s'est exprimé de ne l'avoir pas fait plus tôt, ayant voulu réunir des forces suffisantes pour assurer la tranquillité. Il a exprimé le vœu que les troupes actuellement à Lisbonne fussent écartées, ou du moins consignées dans leurs casernes, afin d'éviter toute chance de collision. Il a aussi demandé l'éloignement de certaines personnes du palais.

« Les deux personnes que l'on cite comme devant faire partie probablement du cabinet de Saldanha sont le marquis de Loulé et le comte de Lavradio.

« Lisbonne était tranquille le 14. La tranquillité régnait aussi à Porto. »

Le maréchal duc de Saldanha a fait son entrée triomphale à Lisbonne le 15 mai, avec une division de son armée. Il arrivait d'Oporto par mer. Cet événement est annoncé dans les termes les plus pompeux par le *Diario do Governo*, journal officiel. La première visite du maréchal a été pour le roi et la reine, qui avaient envoyé au devant de lui une chaloupe d'honneur. Le soir, il y a eu au théâtre une grande représentation à laquelle il assistait, ainsi que le roi et la reine. Des vivats en leur faveur étaient mêlés aux cris de vive *la charte réformée ! vive Saldanha !* Le plus grand ordre paraît avoir régné pendant toute cette journée à Lisbonne.

On lit dans la correspondance du *Morning Chronicle* :

« Aux réjouissances de la réception du maréchal Saldanha ont succédé l'embarras et le désappointement. La plupart des hommes distingués des différens partis auxquels le duc avait offert des portefeuilles ont refusé de se joindre à lui, de sorte qu'il se trouve être à la fois président du conseil, ministre de l'intérieur et de la guerre. Les barons de Luz et Franzini restent en place, mais le baron de Francos a dû quitter le département de la guerre, et don Carlos de Marcareuhas, qui occupait la tête de la garde municipale. Le comte Sobral, jeune noble, riche et dévoué aux septembristes, est gouverneur civil de Lisbonne. Saldanha conserve le commandement général de l'armée. Au reste, ces arrangemens ne sont que temporaires, car aucun personnage important ne paraît encore se soucier beaucoup de partager la responsabilité des mesures prises par le vieux maréchal révolutionnaire. La sévérité avec laquelle il a stigmatisé la majorité des deux Chambres lui a déjà fait beaucoup d'ennemis, et il faut remarquer qu'il n'avait guère de soutiens contre la junte d'Oporto que dans la législature qu'il vient ainsi aliéner en partie.

« José Bernard de Silva Cabral a beaucoup contribué à la révolution militaire qui vient de s'accomplir : aussi est-il en relations rontantes avec Saldanha. Toutefois on a tant de préventions contre lui, qu'il ne saurait être appelé au ministère sans exciter une explosion générale ; et je pense, quant à moi, qu'il devra prudemment s'abstenir de tout poste élevé, tout en mettant ses talens et son activité à la disposition de ses nouveaux amis.

« Samedi soir, des soldats du 16e régiment et des gardes municipaux ont parcouru la ville en faisant entendre des vivats en l'honneur de la reine, de la Charte non réformée et de don Carlos de Marcareuhas ; etc. Aussitôt les troupes ont été mises sur pied et ont passé une partie de la soirée dans les rues et sur les places publiques. Toutefois cette démonstration, excitée par certaines personnes qui trouveraient leur compte à ce désordre, n'a pas eu de suites fâcheuses. Il est question d'éloigner du palais plusieurs individus, entre autres le P. Marcos, confesseur de la reine, qui ne sera certes guère regretté. »

ITALIE.

PIÉMONT.

La ville de Nice, à la suite de la nouvelle qu'il allait être porté atteinte à ses franchises commerciales, a été en proie à une assez vive agitation qui s'est terminée par la signature d'une adresse au gouvernement, dans laquelle la population proteste en faveur du maintien de ses droits, résultant du traité qui a réuni Nice aux États sardes.

Aujourd'hui l'on apprend de Turin, à la date du 22, qu'après un conseil des ministres, la ville de Nice aurait été déclarée en état de siége. Quelques corps de troupes auraient reçu l'ordre de s'en approcher, et on dit encore que le ministère n'a pas voulu recevoir la députation envoyée par la municipalité de Nice pour présenter à Turin sa protestation :

Nous avons reçu des nouvelles de Nice du 20 mai. L'agitation avait été très-grande dans la journée du 19.

« On avait appris, en effet, ce même jour, dit le *Toulonnais*, que M. Gioan venait d'être destitué de ses fonctions de lieutenant du juge de mandement et que l'*exequatur* venait d'être retiré à MM. Jules Avigdor et Carlone, consuls de Prusse et de Suède, promoteurs et auteurs principaux de la protestation.

« Le conseil municipal était réuni lorsqu'on a fait appeler au-dehors M. J. Avigdor, qui a été arrêté et conduit en prison ; le syndic étant sorti pour s'informer de ce qu'ise passait, vint annoncer, peu d'instans après, que la police et la gendarmerie avaient ordre d'arrêter MM. Carlone et Joge.

« Cependant une foule immense s'était donné rendez-vous sur la place de l'Hôtel-de Ville. A l'issue de la séance, les conseillers municipaux traversèrent la place où ils furent accueillis par de sympathiques acclamations. M. Joge seul se présenta aux agens de la force publique, qui déclarèrent n'avoir pas de mandat contre lui ; il se rendit chez la libre, mais accompagné jusqu'à sa demeure aux chants de la *Marseillaise* et aux cris de *Vive le port franc !* Quant à M. Carlone qu'on devait arrêter, il s'était soustrait aux recherches des agens de la force publique.

« Le peuple se porta à la prison où avait été conduit M. Avigdor ; quelques-uns l'invitèrent à briser les barreaux, à se retirer. Un coup de feu, parti on ne sait d'où, fut entendu ; et comme la foule se portait vers l'intendance, des troupes arrivèrent qui la dispersèrent en croisant la baïonnette. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville on fut obligé de faire les sommations et des charges d'infanterie. A minuit, tout était rentré dans l'ordre.

« Les cercles de la ville ont été fermés. Le lendemain des troupes ont été échelonnées aux alentours de la prison et les postes doublés.

« Sur la demande de l'intendant, le conseil municipal s'est réuni le 20 au soir. Le fonctionnaire, prenant place à côté du maire (syndic), tout en tâtonnant le conseil d'avoir chargé une deputation de transmettre au gouvernement une pétition factieuse en la forme, a déclaré qu'il était disposé à accueillir les réclamations légalement exprimées. Le même soir, la place de l'Hôtel-de-Ville était encombrée de curieux, mais sans caractère offensif.

« Un bâtiment de guerre sarde est venu enlever toutes les munitions de guerre en dépôt à Nice. »

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Le bateau à vapeur le *Niagara* vient d'apporter des nouvelles des États-Unis ; il a quitté New-York le 13 mai. Deux questions occupaient à ce moment le public de l'Amérique du Nord : la Convention de Charleston et le projet d'une nouvelle attaque contre l'île de Cuba. Les résolutions séparatistes de la Convention de Charleston (Caroline du Sud) ont produit une grande sensation dans le nord. Le gouvernement lui-même ne paraît pas en être jusqu'ici très alarmé ; il ne reconnaît pas et ne veut pas reconnaître aux États particuliers de la fédération le droit de se séparer et de rompre le lien qui les unit en un seul corps. On croit que le gouvernement, sans avoir égard à ce que la Caroline du Sud fera comme État, traitera et jugera les individus qui auront pris part au mouvement séparatiste comme de simples particuliers violant la loi ou coupables du crime de haute trahison, selon la gravité des circonstances.

Quant à l'attaque contre Cuba, les mesures de précaution des autorités de l'île de Cuba paraissent avoir fait ajourner pour quelque temps encore les projets de ces coupables aventuriers. Le gouvernement des États-Unis a donné aux autorités de New-York l'ordre de tenir prêts un ou deux bateaux à vapeur et quelques bâtimens à voiles, et de leur faire prendre la mer aussitôt que possible. Le *Crescent-City* vient d'être choisi à cet effet. Les armemens et quelques mouvemens de troupes qui se rattachaient aux ordres venus de Washington ont causé une certaine agitation à New-York et ont donné même naissance à des bruits d'une expédition contre Haïti.

BULLETIN COMMERCIAL.

Constantinople, 14 Juin.

CÉRÉALES.

Les blés ont éprouvé, sur certaines qualités, une hausse assez marquée, ainsi que nous l'avions prévu. Cette augmentation de nos cours, principalement dans les durs, provient de la petite quantité disponible de notre dépôt flottant qui ne va pas à plus de 30,000 kilos en cette sorte de blés. Les arrivages de la Mer-Noire et du Danube se sont aussi ralentis, et ce sont ces qualités qui sont le plus recherchées pour la consommation locale et pour les achats qui se font pour l'Archipel.

Voici la note des affaires qui se sont faites ces jours derniers :

10,000 kilos de maïs de Bulgarie, destiné à l'Angleterre, à P. 10 et 15/40 le kilog.

16,000 kilos blé dur d'Azoff, à consigner à Smyrne à P. 19 1/4 le kilo.

10,000 kilos blé dur de Bessarabie, destiné à l'Archipel à P. 18 le kilo.

19,000 kilos blé tendre d'Ibrail pour l'Asie-Mineure, aux prix de la cote suivant la qualité.

25,000 kilos blés durs et tendres de diverses qualités pour la consommation locale.

Les cours du jour sont soutenus comme suit :

Blés durs d'Azoff, le kilo...	P.	19 1/2 20
» de Bessarabie.....	»	18 1/2 19
» de Roumélie.....	»	16 1/2 17 1/2
Blés tendres d'Ibraïla rère qté	»	12 13 1/2
» » 2ème qté	»	— —
» de Roumélie.....	»	13 1/2 14
Maïs de Roumélie.....	»	10 1/2 11
» de Bessarabie.....	»	11 11 1/2
» d'Ibraïla.....	»	5 1/2 10
» de Galatz.....	»	11 11 1/2
Orges d'Ibraïla.....	»	7 1/2 8
» de Roumélie.....	»	— —
Seigles de Roumélie.....	»	8 8 1/2
Avoines.....	»	5 5 1/2

DÉPÔT.

Blés durs.....	30,000 kilos.
» tendres.....	70,000 »
Maïs.....	90,000 »
Orges.....	10,000 »
Seigles.....	10,000 »
Avoines.....	manquent

NOLISEMENTS.

Il y a eu peu d'affaires en nolisements pendant cette dernière quinzaine. Nous avons à citer que celui de deux navires autrichiens, qui ont été faits, l'un de 438 ton., *Antoi*, d'ici pour l'Anglet. à 7 sch. le quarter ; l'autre de 1300 qu. à 7 3/12 pour la même direction.

Les nouvelles d'Odessa et du Danube, jointes au manque general des navires sur place, donnent la certitude que dans le mois prochain il y aura de bons emplois pour les navires qui se trouveront ici, et même les premiers qui arriveront pourront trouver des nolis à des taux plus élevés que ceux qui se pratiquent actuellement.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.

7 JUIN 1851.

Londres.....	110
Marseille.....	177

CHANGES DE SMYRNE.

6 JUIN 1851.

Londres.....	111 , 111 1/2
Marseille.....	177 1/2, 179
Trieste.....	345 , 344
Odessa.....	20 3/4
Constantinople.....	1/4 à 1/2 o/o contr'agio

INTÉRIEUR.

Brousse, 14 Juin.

Notre bazar est sans affaires, chacun est occupé à la nouvelle récolte des cocons qui commencent. On ne peut en savoir le résultat ; jusqu'à ce jour, on compte sur un récolte moyenne, mais il y a des localités de l'intérieur où elle sera magnifique. Les premiers cocons ont paru sur le marché et ont été poussés jusqu'à p. 13 1/2 la toke, premier coût, dîme et douane à la charge de l'acheteur. Pourvu qu'on